

Procès-verbal du Conseil Municipal
Séance n° 3 du lundi 14 avril 2022 – 18 heures 30 – salle de la mairie

Présents : MARRET Serge, SABATIER Sébastien, GRIX Suzanna, CELERIER Patrick, RIBES Bénédicte, HAGER Maryvonne, BELFIORE Mauricette, GUILHEM Louis, MONIÉ Florian, BORREL Marie-Andrée formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Néant.

Absent(s) excusé(s) : Néant.

M. le maire ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nomination de Maryvonne HAGER à la fonction de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1- Approbation du PV du conseil du 14 avril 2022 – Présentation Serge Marret

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2 – Approbation des comptes de gestion 2021, Commune M14(a) et Eau M49(b)– Présentation Patrick Célerier

Commune M 14 (a) : En matière de résultat budgétaire de **fonctionnement**, les dépenses se montent à 407 639,77 € alors que les recettes s'élèvent à 591 602,59 € d'où résulte un excédent de 183 962,82 €

En matière de résultat budgétaire **d'investissement**, les dépenses s'élèvent à 294 515,80 € pour un montant de recettes de 251 453,99 €, d'où un déficit de - 43 061,81 €.

De ce fait, le résultat de l'exercice 2021 de la commune de Tourouzelle s'affiche à : 183 962,82 € - 43 061,81 € = + 140 901,01 €.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

Eau M49 (b) En fonctionnement, les dépenses se montent à 114 200,85 € pour des recettes de 137 650,11 € soit un excédent de 23 449,26 €.

En investissement, les dépenses sont de 48 556,64 € et les recettes se montent à 48 879,71 €, ce qui donne un excédent de + 323,07 €.

Le résultat de l'exercice s'affiche ainsi à 23 772,33 €

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

3 – Approbation des comptes administratifs 2021, Commune M14(a) et Eau m49 (b)– Présentation Patrick Célerier. M. le maire sort de la salle est ne participe pas au vote.

(a) Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 591 602,59 € supérieures aux prévisions du fait notamment d'une dotation de solidarité rurale ainsi que des impôts fonciers plus importants que prévus.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 407 639,77 € (du fait notamment de l'absence du Policier municipal covid)

Par ailleurs, les recettes d'investissement se montent à 251 453,99 € (essentiellement dû à la subvention de l'aire de lavage des pulvérisateurs). Les dépenses d'investissement quant à elles représentent 294 515,80 €.

(b) En fonctionnement, les dépenses se montent à 114 200,85 € et les recettes quant à elles s'élèvent à 137 650,11 €.

En investissement, les dépenses sont de 48 556,64 € et les recettes se montent à 48 879,71 €.

Les comptes administratifs 2021 sont approuvés à l'unanimité.

4 – Affectation des résultats 2021 BP Commune(a) et Eau(b) – Présentation Patrick Célerier

(a) Excédent de résultat de 352 652,54 €

(b) Excédent de résultat de 234 045,38 €

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

5 – Vote du Budget Primitif de la Commune M57 - Présentation Patrick Célerier

Pour l'exercice 2022, nous prévoyons :

- 568 004,00 € de recettes de fonctionnement auxquelles s'ajoutent les 352 652,54 € de résultat 2021
- 920 656,54 € de dépenses de fonctionnement

Le solde de 454 043,54 € sera viré à la section d'investissement

- 608 048,95 € de recettes d'investissement
- 513 540,54 € de dépenses d'investissement auxquelles s'ajoute le solde d'exécution reporté de 94 508,41 € soit 608 048,95 €

Le budget est voté à l'unanimité.

6 – Vote du Budget primitif Eau et Assainissement M49 - Présentation Patrick Célerier

Pour l'exercice 2022 nous prévoyons :

- 126 292,00 € de recettes de fonctionnement auxquelles s'ajoutent les 79 658,18 € de résultat reporté
- 205 950,18 € de dépenses de fonctionnement

- 436 917,20 € de recettes d'investissement
- 282 530,00 € de dépenses d'investissement auxquelles s'ajoutent les 154 387,20 € de résultat reporté.

Le budget est voté à l'unanimité.

7 – M57 – Autorisation donnée au maire de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre en Fonctionnement et en Investissement - Présentation Patrick Célerier

Autorisation est donnée au maire de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre en Fonctionnement et en Investissement dans la limite de 7,5% pour chaque section concernée.

8 – Marché de travaux d'extensions des réseaux AEP/EU – Chemin du Périé / Le Clos des Louades / Chemin de Restocos – Choix des entreprises – Présentation Sébastien Sabatier

Le choix de l'entreprise retenue pour les travaux AEP/EU pour les PUP ci-dessus est la société SPIE BATIGNOLES mieux et moins disante. Le maire est autorisé à signer le marché avec cette entreprise.

Informations et questions diverses :

- Participation de la commune à l'organisation de l'après spectacle Manu Galure au Château Festiano le 20 mai 2022 – Présentation Serge Marret
La commune fournira les tables, chaises et diffusera la publicité de l'événement sur les supports dont elle dispose (Panneau Pocket, poste...). Toutefois elle ne financera pas l'après spectacle.

- Planning des permanences du 2^{ème} tour de l'élection du Président de la République – Présentation Serge Marret
L'ordre des permanences sur le bureau de vote a été accepté à l'unanimité.

- M. le Maire a accepté et signé le service de fourrière avec Belle Isle Auto en cas de besoin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.